Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/09/2026 - 8629 - 2013 B 00895 - 794 710 301 - 99° NORD GROUPE

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 235	2 000	18 235	18 235
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 418	15 418		
Autres immobilisations corporelles	130 974	8 427	122 547	5 399
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**166 626**	**25 845**	**140 782**	**23 634**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	234 701	624	234 077	237 288
Autres créances	260 223		260 223	395 064
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	94 310		94 310	16 762
Charges constatées d'avance (3)	12 105		12 105	3 058
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**601 338**	**624**	**600 715**	**652 171**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**767 965**	**26 468**	**741 496**	**675 805**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

- 3 SEP. 2026

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN (Seine-Maritime)

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**537 510**	**575 565**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**543 010**	**581 065**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	119 000	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	387	135
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 488	5 004
Dettes fiscales et sociales	68 611	89 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**198 487**	**94 741**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**741 496**	**675 805**

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

(1) Dont à plus d'un an (a)	90 595	
(1) Dont à moins d'un an (a)	107 891	94 741
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL 99°NORD GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 741 496 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 537 510 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

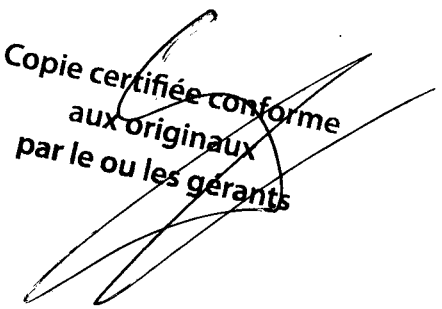
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27/06/2026

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

- 3 SEP. 2026

SARL 99° NORD GROUPE
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 5 000.00 euros
Siège Social : 2 Rue DU RUISSEL
76740 HOUDETOT
RCS de ROUEN N° : 794 710 301

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	**537 509.76€**
Montant Brut Distribuable	**537 509.76€**
Retenue à la source	**17.00€**
Solde net	**537 492.93€**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 537 509.76€

	Monsieur FAUCHER Sylvain	LA DORETIERE
Dividendes bruts taxables	107.50€	537 402.26€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	non
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	13.76€	0.00€
Dividendes soumis au RSI	91.00€	0.00€
Dividendes soumis à 18.6%	16.50€	0.00€
Prélèvements sociaux	3.07€	0.00€
Dividendes nets à percevoir	90.67€	537 402.26€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2024	575 564.57€	115.11€	575 449.46€
Exercice 31/12/2023	881 343.24€	176.27€	881 166.97€
Exercice 31/12/2022	0.00€	0.00€	0.00€

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27/06/2026

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

- 3 SEP. 2026

SARL 99° NORD GROUPE
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 5 000.00 euros
Siège Social : 2 Rue DU RUISSEL
76740 HOUDETOT
RCS de ROUEN N° : 794 710 301

L'an deux mil vingt six,
Le vingt sept juin.

Les associés de la SARL 99° NORD GROUPE se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur FAUCHER Sylvain, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 4 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	**537 509.76€**
Montant Brut Distribuable	**537 509.76€**
Retenue à la source	**17.00€**
Solde net	**537 492.76€**

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 537 509.76€

	Monsieur FAUCHER Sylvain	**LA DORETIERE**
Dividendes bruts taxables	107.50€	537 402.26€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	non
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	14.00€	0.00€
Dividendes soumis au RSI	91.00€	0.00€
Dividendes soumis à 18.6%	16.50€	0.00€
Prélèvements sociaux	3.03€	0.00€

Dividendes nets à percevoir	90.50€	537 402.26€

Ce dividende sera payé le 01/07/2026, par inscription en compte courant.
La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.
Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 17€ comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2024.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 18.6 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales.

La collectivité des associés donne tous pouvoirs à la gérance pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.
Elle donne également pouvoir à la gérance pour effectuer, le cas échéant, auprès des organismes sociaux, conformément à l'article L131-6 du code de la sécurité sociale et/ou à l'article L 731-14 du code rural, les déclarations sociales nécessaires suite à la mise en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2024	575 564.57€	115.11€	575 449.46€
Exercice 31/12/2023	881 343.24€	176.27€	881 166.97€
Exercice 31/12/2022	0.00€	0.00€	0.00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants